Réunion organisée à la Faszination Modellbau, Friedrichshafen



Samedi dernier, le 1er novembre, la MFSD a organisé sa traditionnelle réunion internationale des associations dans le cadre de la Faszination Modellbau. Cette réunion est devenue un important forum d'échange d'expériences

pour toutes les parties et a offert cette année encore une excellente occasion de s'informer mutuellement sur les thèmes et projets actuels.

Je voudrais les résumer brièvement ci-dessous :

EMFU

Jürgen Lefevere représentait l'Union européenne des modélistes (EMFU), notre fédération européenne. Il a pu faire état de relations approfondies avec les autorités européennes EASA (aviation) et la Commission européenne.

En tant que vice-président de Europe Air Sports (EAS), il a saisi l'occasion de représenter l'EMFU et nos intérêts lors de leur assemblée.

Lors de l'assemblée générale de mai 2025, la DMFV, la plus grande fédération individuelle d'aéromodélisme, a rejoint l'EMFU. Cela renforce considérablement l'importance de l'EMFU en tant que représentant des intérêts des aéromodélistes européens.

Les thèmes réglementaires concrets sont les suivants :

Une catégorie distincte pour l'aéromodélisme doit être mise en place dans le règlement UE/2029/974, en plus des catégories « spécifique » et « ouverte ». Cela permettra à l'avenir d'éviter que les mesures et restrictions de grande envergure visant l'exploitation des drones n'aient également un impact sur l'aéromodélisme. Cela nous cause déjà aujourd'hui certaines difficultés et des dommages collatéraux.

Dans un souci de simplification, les termes « club » et « association » doivent également être clairement définis dans la réglementation. Cela permettra de clarifier la situation dans les différents pays, de faciliter l'octroi d'autorisations d'exploitation dans le cadre des associations et de ne plus exiger, comme c'est le cas en Autriche par exemple, des centaines d'autorisations d'exploitation individuelles pour les clubs.

Les fédérations ont déjà l'obligation de signaler les incidents liés à la sécurité. L'EASA / la Commission européenne attend des idées et des propositions concrètes pour la mise en œuvre d'ici mi-2026.

L'EMFU a invité ses membres à donner leur avis sur le règlement européen et continue à solliciter des contributions.

En ce qui concerne l'U-Space et la visibilité électronique, l'ADS-L, associé à l'application « Safe-Sky », s'impose actuellement comme la norme dans l'aviation habitée. L'aéromodélisme est jusqu'à présent exempté de l'obligation de visibilité électronique. La question se pose toutefois de savoir s'il faut se préparer et s'engager de manière proactive ou plutôt attendre. Safe-Sky est en principe ouvert à l'intégration de l'aéromodélisme, mais ne le propose pas lui-même en raison d'un manque de capacités propres et d'autres priorités. Un fournisseur non commercial devrait donc fournir une interface appropriée.

ÖAeC

Josef Eferdinger, responsable fédéral de la section aéromodélisme de l'Aéroclub autrichien, nous a rapporté ce qui suit :

Il n'y a actuellement pas beaucoup de mouvement en Autriche sur le thème de l'U-Space. Les autorités ne prendront pas de mesures tant qu'un prestataire de services privé n'aura pas fait part de ses besoins.

Le trafic commercial de drones n'est actuellement pas bien réglementé dans les États membres de l'UE. Et l'aéromodélisme semble également présenter un intérêt plutôt marginal.

L'énergie éolienne et les infrastructures énergétiques, par exemple, demandent également beaucoup de travail dans le cadre des procédures d'aménagement du territoire.

La bureaucratie liée à l'octroi de centaines de licences d'exploitation à des associations génère beaucoup de travail et des coûts élevés. Une demande est en cours pour désigner notre propre bureau de l'aviation comme autorité compétente pour les licences d'exploitation, à la place d'Austro Control GmbH. Cela permettrait de mieux représenter les membres et les pilotes. L'initiative mentionnée au début dans l'EMFU est également soutenue afin de promouvoir les autorisations d'exploitation à l'échelle nationale dans le cadre de l'association !

En tant que représentant au sein du Conseil de l'aviation, des contacts réguliers ont lieu avec les ministères.

Après une forte baisse du nombre de membres due à la Covid, les chiffres sont actuellement largement stables. L'accent est mis sur le travail et la promotion des jeunes, car le vieillissement de la population est un problème sérieux.

SMV / FSAM *

En Suisse, les modélistes bénéficient de conditions-cadres très libérales. Entre autres, la mise en place d'un réseau de visualisation électronique est prévue d'ici 2030 environ. Celui-ci sert toutefois exclusivement à éviter les collisions entre aéronefs et doit permettre de maintenir l'aéromodélisme même dans les zones où circulent des aéronefs transportant des personnes. Par exemple, lorsqu'une route pour les hélicoptères de sauvetage passe au-dessus d'une zone de vol de modèles réduits, ou pour permettre le vol de modèles réduits dans la CTR d'un aérodrome. La visualisation électronique est donc acceptée à titre exceptionnel pour le vol de modèles réduits, mais n'est pas une condition générale obligatoire. Un point qui fait l'objet d'un large consensus au sein du groupe !

DMFV

La DMFV était bien représentée, notamment par Hans Schwägerl, Hans-Ulrich Hochgeschurz et Thorsten Lehmann. M. Lehmann est également délégué auprès de l'EMFU. Il a été rapporté que la transition énergétique occupait une grande partie du travail actuel de l'association. Actuellement, environ 130 expertises sont en cours concernant des zones de vol de modèles réduits situées à proximité de projets d'éoliennes ou de lignes électriques aériennes. L'objectif est toujours de permettre

la poursuite des activités d'aéromodélisme dans l'intérêt du club concerné. Que ce soit par le maintien du terrain, le versement d'aides en cas de déménagement ou si des changements dans l'exploitation sont nécessaires.

IG-Hangflug

L'IG-Hangflug continue d'afficher un nombre stable de membres.

À l'avenir, nous souhaitons continuer à nous consacrer comme d'habitude à la défense des intérêts.

Le maintien des contacts et les échanges avec les fédérations italiennes s'avèrent laborieux. Les fédérations sont malheureusement peu présentes ! Et jusqu'à présent, nous n'avons pas encore réussi à en convaincre une seule de collaborer avec l'EMFU. Mais nous restons sur le coup, c'est promis !

De plus, nous souhaitons nous engager davantage à l'avenir dans des événements liés à l'aéromodélisme. Nous étions déjà présents au dernier festival international d'aéromodélisme de la Wasserkuppe, qui a remporté un franc succès selon l'avis unanime, en collaboration avec la DMFV. Mais nous souhaitons bientôt organiser nous-mêmes quelque chose. Nous avons déjà des idées et vous pouvez vous attendre à un sondage à ce sujet prochainement !

Finesse Plus

Hervé Morel (vice-président) fait état de la situation toujours difficile avec les lois et les autorités françaises. La procédure d'obtention du certificat français « Alphatango » est notamment extrêmement compliquée, fastidieuse, bureaucratique et même concrètement erronée. Dans sa forme actuelle, elle est pratiquement impossible à accomplir pour les non-Français. Même Armin Obrecht n'a pu obtenir une attestation de connaissances qu'après des mois de travail pour un collègue. FinessePlus examine les problèmes actuels et reste vigilant. Seule consolation : sur place, pratiquement aucun agent des forces de l'ordre ne s'intéresse aux modélistes et le nombre de membres reste stable. La communication avec les autorités et au sein des deux associations (FinessePlus et FFAM) s'est également améliorée.

Actuellement, Finesse + travaille à une définition de l'aéromodélisme par opposition à l'utilisation de drones. Cela permettra peut-être de réduire les restrictions éventuelles.

MFSD

Le président Ralf Bäumener a non seulement animé l'ordre du jour avec brio, mais il a également rendu compte des réformes au sein de son association.

À l'avenir, grâce à un grand nombre de représentants régionaux, l'association sera plus proche de l'action et de ses membres.

En outre, la MFSD a repris les activités sportives et compétitives de la BuKo Modellflug.

Enfin, l'association accorde une attention particulière au travail avec les jeunes et les nouvelles

générations. Il reste encore beaucoup à faire pour enrayer le vieillissement des clubs.

Nous remercions chaleureusement notre hôte, la MFSD, pour l'organisation parfaite, les locaux et l'hospitalité !

J'espère avoir résumé l'essentiel et me réjouis de vous revoir bientôt !

Cordialement, Achim Dörfler

* SMV / FSAM : Fédération Suisse d'Aéromodélisme



… Désolé pour la photo, ce n'est pas un planeur ?